

**Me Nicolas SIROUNIAN
SELARL EKLAR AVOCATS**

Avocat Associé au Barreau d'Aix-en-Provence
23 cours Mirabeau - 13100 AIX-EN-PROVENCE
Tél. : 04 13 24 13 64 – i.gadalla@eklar.com

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
SUR SAISIE IMMOBILIERE**

**D'UN STUDIO ET D'UN EMPLACEMENT DE STATIONNEMENT
situé à EGUILLES (13510), RESIDENCE ADONIS à AIX-EN-PROVENCE,
3828 Route de Berre (Set Horse).**

MISE A PRIX : 34 000,00 €

Visite le Mercredi 30 Avril 2025 de 9 h à 10 h

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE LUNDI 12 MAI 2025 à 9 h 00

à l'audience du Juge de l'Exécution
du Tribunal Judiciaire d'Aix-en-Provence,
40 Boulevard Carnot, 13100 AIX-EN-PROVENCE

**DESIGNATION DES BIENS
MIS EN VENTE :**

D'après le titre de propriété

Dans un ensemble immobilier situé à EGUILLES 13510 (Bouches-du-Rhône), Les Plantiers, consistant en un ensemble immobilier à usage de résidence de tourisme cadastré section AY n° 372, 377, 378, 379, 382, 383, 384, 308, lieu-dit LES PLANTIERS.

LOT N° 5147 : Un studio situé au 2^{ème} étage

du bâtiment portant le numéro 2.30 et les 65/10000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

LOT N° 5229 : Un emplacement de stationnement extérieur portant le numéro 89 et les 6/10000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

D'après le procès-verbal de description

Maître Henri-Pierre VERSINI, Commissaire de

Justice associé, a établi le 10 octobre 2024 le procès-verbal de description du bien aux termes duquel il apparaît que le bien objet de la saisie est situé RESIDENCE ADONIS à AIX-EN-PROVENCE, 3828 Route de Berre (Set Horse) – 13510 EGUILLES. Il s'agit d'un studio composé d'un hall d'entrée avec vaste séjour et coin cuisine, une salle d'eau avec WC, d'une surface habitable de 21,14 m².

Les lieux sont **inoccupés**.

Le syndicat de copropriété est SAS AIXENCOPRO, 20 Boulevard du Roi René - 13100 AIX-EN-PROVENCE (04.84.47.01.52 – **aixencopro@gmail.com**).

La présente vente est poursuivie A LA REQUETE DE :

La société dénommée **CREDIT LOGEMENT**, S.A. immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 302 493 275, ayant son siège social sis 50 Boulevard de Sébastopol - TSA 69001 - 75155 PARIS CEDEX 03, agissant poursuites et diligences de son Président du conseil d'administration en exercice domicilié en cette qualité audit siège,

Ayant pour Avocat **Maître Nicolas SIROUNIAN**, Avocat associé au sein de la **SELARL EKLAR AVOCATS** Avocat au Barreau d'AIX-EN-PROVENCE, 23 cours Mirabeau – Tél. : 04.91.37.33.96 – Fax : 04.96.10.11.12 pour Avocat constitué sur le présent et ses suites.

Agissant en vertu :

D'un jugement rendu par le Tribunal Judiciaire de Marseille le 11 janvier 2021, signifié le 27 janvier 2021 et définitif à la suite de l'obtention du certificat de non appel délivré par la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence le 7 juin 2021.

Les enchères son recevable uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau d'AIX-EN-PROVENCE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

- Sur le site internet

<https://www.eklar.com> du Cabinet de **Me Nicolas SIROUNIAN**, Avocat au Barreau d'Aix-en-Provence,

- Au Cabinet de **Me Nicolas SIROUNIAN**, Avocat au Barreau d'Aix-en-Provence, 23 cours Mirabeau - 13100 AIX-EN-PROVENCE – Tél. : 04.13.24.13.64 – **i.gadalla@eklar.com**

- Au **Greffe du Tribunal Judiciaire d'AIX-EN-PROVENCE** – 40 boulevard Carnot, 13100 AIX-EN-PROVENCE.

Marseille, le 17 mars 2025

Me Nicolas SIROUNIAN
Avocat